



Paris, le 9 octobre 2006

Pour toute information complémentaire :

www.jacheres-apicoles.fr

Production de miel en hausse dans les zones de jachères apicoles

Les jachères apicoles vont continuer à s'étendre en France en 2007

Le premier bilan des jachères apicoles* montre une augmentation de 7% de la production de miel dans les zones où celles-ci sont implantées par rapport à 2005. Les zones de jachères apicoles ont permis aux abeilles de mieux résister à la sécheresse 2006. Ces premiers résultats interviennent alors que les récoltes sont « catastrophiques » dans certaines régions (AFP du 19/08/2006). Dans des territoires similaires en termes d'environnement et de ressources pollinifères mais dépourvu de jachères apicoles, on constate des baisses de production de miel pouvant aller jusqu'à 35%. Ce premier bilan intervient un an après les premières implantations de jachères apicoles.

De petites parcelles pour des réserves abondantes

Pour les apiculteurs qui bénéficient de ces jachères apicoles, la plantation de fleurs sur seulement 0,5 % de la surface contribue pour 68 % à la qualité du bol alimentaire des abeilles. Les jachères - aussi petites soient-elles - pallient au dérèglement de la biodiversité. A ce jour, 26 départements ont implantés ce type de jachères. 400 hectares sont consacrés à la conservation de la biodiversité. Chaque jachère s'étend sur des surfaces allant de 3 à 99 hectares suivant les régions.

Un apport en qualité

Dès l'analyse visuelle des pollens (*système de prélèvement scientifique par trappes*), la présence de pollen de phacélie, au bleu/noir aisément reconnaissable, a été identifiée dans de nombreux échantillons prélevés dans 27 des 44 expérimentations mises en place au printemps dernier par le Réseau Biodiversité pour les Abeilles. Les résultats confirment donc l'intérêt des jachères semées pour les colonies d'abeilles installées à proximité.

Contact presse

Pierre Testu – testu@jacheres-apicoles.fr

Tél. 08 77 95 16 70

De bonnes perspectives pour 2007

En 2006, compte tenu des conditions climatiques, seule la phacélie a fleuri de façon significative sur la plupart des sites semés au printemps 2006. Avec les pleines floraisons de sainfoins, mélilot et autres trèfles, l'impact positif des jachères sur les colonies d'abeilles sera donc vraisemblablement encore plus positif en 2007.

S'appuyant sur les nouveaux enseignements recueillis via l'ensemble de ses expérimentations pilotes, le Réseau Biodiversité pour les Abeilles continue de développer son expertise agronomique des jachères à intérêts apicoles. La bonne installation de 400 hectares et l'intérêt grandissant des apiculteurs et agriculteurs devraient conduire les jachères apicoles à se multiplier en France.

Le réseau Biodiversité pour les abeilles rassemble des agriculteurs, des apiculteurs, et des organisations agricoles et apicoles. Il est soutenu par des entreprises partenaires des acteurs du secteur. Il a été initié à partir de l'expérience de Philippe Lecompte, apiculture bio qui a lancé les premières jachères apicoles sur la Montagne de Reims dès 1992. En s'associant au réseau Biodiversité, tous les partenaires affirment leur volonté de conjuguer une production agricole de qualité avec le respect de l'environnement. Conscients que la terre de demain se prépare aujourd'hui, ils s'engagent de façon concrète pour favoriser la biodiversité par une agriculture soucieuse du développement durable. Les jachères apicoles sont présentes dans 26 départements et représentent 400 hectares en France.

Liste à jour des partenaires sur www.jacheres-apicoles.fr

* Ces résultats sont conformes au protocole du Réseau Biodiversité pour les Abeilles sur la zone pilote de jachères à intérêt apicole d'Orville / Beaune la Rolande (Ile de France). Il a été élaboré avec les apiculteurs du rucher école d'Orville et Philippe Lecompte, apiculteur professionnel, président de l'ADA Est et initiateur du Réseau Biodiversité pour les Abeilles. Les agriculteurs ont mis à disposition leurs parcelles et un représentant de la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) était présent. Ce protocole a été conçu pour suivre l'expérimentation sous l'angle apicole (évaluation de l'intérêt pour les colonies d'abeilles des quatre espèces implantées) et agronomique. Le principe retenu est celui d'une comparaison entre deux zones semblables en termes d'environnement floristique et de ressources pollinifères (à partir d'une connaissance locale des assolements et des surfaces boisées). La zone «témoin» dépourvue de jachères apicoles est située à une vingtaine de kilomètres au sud de la zone « jachère ».

Contact presse

Pierre Testu – testu@jacheres-apicoles.fr

Tél. 08 77 95 16 70